Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 79 (1987)

Heft: 1

Artikel: Visa pour l'utopie

Autor: Steinauer, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386266

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe de l'Union syndicale suisse

REVUE SYNDICALE SUISSE

Paraît six fois par an Nº 1 – 1987 – 79° année

Visa pour l'utopie

par Jean Steinauer

Il paraît que l'avenir des systèmes de soins, dans nos pays, inspire les plus vives inquiétudes. Ou bien ça finira par exploser, et tant pis pour ceux qui n'auront plus les moyens financiers de se protéger contre la maladie: ils sont déjà 17% dans la population des Etats-Unis. Ou bien ça finira par imploser, et les dépenses de santé n'absorberont plus un douzième du produit national brut, comme actuellement en Suisse ou en France, mais un quart ou plus, soit une fraction proprement... ruineuse.

D'où ces appels multiples et moralisateurs à la «responsabilisation» des citoyens-contribuables et cotisants-consommateurs de soins. Mais, curieusement, c'est toujours à la responsabilité individuelle qu'on se réfère. Tout se passe comme si nous devions demeurer collectivement irresponsables en matière de santé, c'est-à-dire laisser aux médecins – qui l'ont conquis de haute lutte et s'entendent à le conserver – le pouvoir de définir les normes, voies et moyens de la santé publique. Ce qui est bon pour la profession médicale, ou juste à ses yeux, étant réputé satisfaire aux besoins de santé de la population.

Le dossier qui suit met en évidence quelques aspects de la dimension collective des problèmes de santé, et quelques expériences intégrant cette dimension. Le mouvement syndical est rompu de longue date à l'assainissement des conditions de travail comme à la gestion des organismes de solidarité. Son expérience l'autorise à penser la santé publique en termes d'offre, et non seulement de demande; en réfléchissant à la qualité des soins, et non seulement à la quotité des remboursements. Il sait aussi que sur ses marges, ou en dehors de lui, existent des initiatives intéressantes, des modèles instructifs, des pistes prometteuses, et qu'on ne fait rien de réaliste sans être guidé par une utopie.